

COMITÉ PROVINCIAL « ON VOUS A À
COEUR »

PRÉVENIR LA VIOLENCE FAMILIALE... UNE INTERVENTION COMMUNAUTAIRE



RÉUNION DE RÉSEAUTAGE AU NOUVEAU-
BRUNSWICK POUR LES COMMUNAUTÉS
UNIES CONTRE LA VIOLENCE

Rapport de notre expérience de réseautage

Les 2 et 3 novembre 2001

Dieppe (Nouveau-Brunswick)

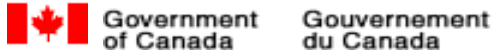
Ce rapport a été préparé par Mary Simpson avec la collaboration de Deborah Doherty, Therese Murray, Anthony Knight ainsi que certains participants de la réunion.

Pour d'autres informations ou pour obtenir un exemplaire de ce rapport, communiquez avec :

Deborah Doherty, sous-comité des communications
Comité provincial « On vous a à coeur »
Tél. : (506) 453-3595
Deborah Doherty [doherty@unb.ca]

Site Web du Comité provincial « On vous a à coeur »
<http://www.violencepreventionnb.org>

Merci:



STRATÉGIE NATIONALE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME



**La Fondation
Muriel McQueen Fergusson
Foundation**



Canada Department of Justice Ministère de la Justice
Canada Canada

New Brunswick
Brunswick
CANADA



TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	4
Collaborer afin de changer la politique provincial.....	5
Recherche au Nouveau-Brunswick – Nouveaux Resultats....	6
Discours-programme: le lien entre la violence familiale et les troubles mentaux.....	10
Collaboration avec la mēdias sur la question de la violence familiale.....	11
Réseautage ā l'aide du carrousel.....	14
Exercise de planification stragēgique prēliminaire.....	16
Participants ā la rencontre.....	18

RAPPORT DE NOTRE RÉUNION DE RÉSEAUTAGE

LE RÉSEAUTAGE POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE FAMILIALE

INTRODUCTION

Ces commentaires ont été tirés de la **Conférence 2001 du Comité provincial « On vous a à coeur » : Prévenir la violence familiale...une intervention communautaire** tenue à Moncton au Nouveau-Brunswick les 2 et 3 novembre 2001 au Coastal Inn.

Partenariats d'entraide est un réseau composé de communautés du Nouveau-Brunswick qui prennent des mesures au niveau local pour sensibiliser le public aux problèmes et aux solutions en matière de violence familiale. Chaque collectivité a créé des partenariats entre les groupes locaux, les entreprises, les clubs philanthropiques, les organismes sociaux et les personnes qui se préoccupent de la violence familiale ainsi que de ses effets insidieux et répandus au sein de la société. Un comité provincial regroupant des représentants des collectivités et du gouvernement coordonne ce projet provincial. Le comité offre du soutien, des ressources et des services de coordination. Il favorise également les occasions de réseautage, de partage des meilleures pratiques, de sensibilisation du public et de défense des droits dans le domaine de la violence familiale en général.

Mary Simpson, une invitée à la réunion, a félicité le groupe pour avoir mis en place cette initiative de réseautage. Elle a partagé avec les participants sa définition d'un réseau positif et inclusif :

- Créer, maintenir et utiliser des liens avec les autres.
- Partager de l'information, des idées et des ressources.
- Bâtir des liens par la conversation, les échanges et les activités conjointes.
- Instaurer la confiance, l'entente, la mutualité et le respect.
- Faciliter la communication et la coopération formelles et informelles.
- Créer des liens avec l'ensemble des secteurs ainsi qu'avec les secteurs organisationnels et communautaires.

COLLABORER AFIN DE CHANGER LA POLITIQUE PROVINCIALE

En octobre 2000, des femmes de partout dans le monde ont marché pour sensibiliser la population à la violence faite aux femmes ainsi qu'à la pauvreté. Au Nouveau- Brunswick, environ 400 femmes se sont réunies à l'Assemblée législative; elles ont fait part au gouvernement de leurs préoccupations et ont présenté leurs recommandations. Peu après, le gouvernement a mis sur pied le Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Nancy Hartling, coprésidente du groupe de travail, a fait les commentaires suivants :

L'année qui vient de s'écouler a été une année captivante. Avec comme apogée la Marche mondiale des femmes d'octobre 2000, il était encourageant de voir notre travail sur la violence familiale résulter en la création d'un groupe de travail sur la violence faite aux femmes présidé par la ministre Margaret Ann Blaney. Ce partenariat avec 23 intervenants et sept fonctionnaires des ministères provinciaux clés a été efficace et enrichissant. Nous n'avons pas encore effectué une autre étude; nous complétons un processus qui nous mènera à la prochaine étape.

J'ai aimé ce processus de collaboration qui ne mettait pas le gouvernement dans l'embarras. Dans le passé, la communauté d'intérêts rédigeait un rapport, allait voir les médias et commençait à faire des demandes avant que le gouvernement ait eu la possibilité de lire le rapport. Nous avons pu, au moyen d'un processus de collaboration, connaître les meilleures pratiques utilisées au niveau communautaire. Nous avons eu des occasions d'échanger avec le gouvernement et la communauté. Il était rassurant de pouvoir discuter ensemble et comprendre les contraintes avec lesquelles le gouvernement doit composer.

Le groupe de travail a décidé de diviser les enjeux sur la violence familiale sous trois catégories; (1) politique et protocole, (2) prestation de services et (3) éducation et prévention. Le rapport est presque terminé, restez à l'écoute et surveillez sa publication cet hiver.

Au moment de la réunion de réseautage, le rapport n'avait toujours pas été publié. On peut maintenant le lire au <http://www.gnb.ca/0037/Index.htm>.

STRATÉGIES POUR PRÉVENIR LA VIOLENCE DANS LES COMMUNAUTÉS RURALES

Observations de Deborah Doherty, d'après les résultats présentés dans les documents publiés conjointement avec Jennie Hornosty.

Durant les huit dernières années, le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale a encouragé nombre d'équipes dans leurs projets de recherche concertée et pragmatique. Ces équipes ont analysé divers enjeux sur la violence familiale. Deux équipes ont pu profiter de ce groupe d'experts; l'équipe de recherche sur la violence familiale dans les communautés agricoles et rurales et l'équipe de recherche sur la violence familiale en milieu de travail. Il s'agissait d'une occasion de faire connaître les résultats de la recherche et d'aller chercher, auprès des participants, de nouveaux moyens pour surmonter les obstacles et encourager des mesures positives auprès des femmes victimes de violence dans les régions rurales et dans leur milieu de travail.

La recherche visait, entre autres, à cerner des stratégies et des ressources pour améliorer l'intervention communautaire et éliminer la violence et l'abus dans les régions rurales. Nombre de femmes en milieu rural n'ont pas défini leur situation comme une situation de violence. Plusieurs d'entre elles ne pouvaient utiliser le mot « violence » lorsqu'elles décrivaient ce qu'elles vivaient. La « violence familiale » était, pour elles, un cas extrême où les femmes étaient battues à mort ou décédaient à la suite des coups. « Les hommes sont comme cela », expliquaient-elles. « Ce n'est pas de la violence familiale; c'est la manière de faire. »

Les résultats de la recherche confirment ce que savaient déjà les intervenants de première ligne. Divers facteurs résultent en une conspiration du silence et, au bout du compte, en une acceptation de la violence familiale. Ces facteurs comprennent :

- Difficulté à appeler la violence par son nom
- Stéréotypes sexuels et attitudes patriarcales
- Isolement géographique et social
- Peur de perdre certaines habitudes de vie
- Éthique d'autosuffisance et d'autonomie
- Valeurs religieuses et pressions pour conserver la famille intacte
- Dépendance économique et financière
- Peu de possibilités de s'instruire
- Peu de possibilités d'emploi
- Crainte de vivre dans la pauvreté
- Crainte de vivre dans des régions urbaines
- Manque d'anonymat et de confidentialité dans la communauté, toutefois peu ou aucune ingérence dans les questions familiales « privées ». Les voisins aident lors de certaines situations de crise (p. ex., construction d'une grange, soutien lors d'une crise ou d'une maladie), mais l'indépendance et l'autonomie priment encore. Les gens ferment les yeux devant ce qui se passe derrière les murs.
- Les gens des milieux ruraux ne voient pas les dispensateurs de services sous le même angle que les urbains. On connaît les dispensateurs de services sur le plan personnel et on craint une perte de confidentialité.

Plus de 51 % des Néo-Brunswickois habitent dans les régions rurales avec des communautés de 1000 personnes ou moins. Le Nouveau-Brunswick compte plus de 3000 exploitations agricoles. Les chercheurs participatifs ont demandé aux femmes de trouver des solutions. Même si elles avaient plusieurs bonnes idées, la majorité des femmes interviewées n'avaient jamais été invitées à partager leurs idées sur la manière d'aider d'autres femmes victimes de violence qui habitent dans les régions agricoles ou rurales. Qu'est-ce qui a fait une différence pour elles?

Stratégies suggérées par les femmes des milieux agricoles et ruraux

- Appeler le comportement violent par son nom et lui donner une texture rurale
- Le décrire sous toutes ses formes
- Reconnaître les réalités d'une vie en milieu rural et agricole
- Reconnaître l'attachement à la ferme et aux animaux
- Trouver des abris temporaires pour les animaux de la femme victime de violence
- Ne pas minimiser ses craintes de perdre son mode de vie et son identité
- Protéger la vie privée et la confidentialité
- Offrir des services d'extension en milieu rural dans un endroit non menaçant
- Augmenter le nombre de visites à domicile des infirmières de la santé publique pour les soins pré et post nataux
- Expliquer les incidences de la violence familiale sur les enfants
- Reconnaître que le stress et la pharmacodépendance peuvent être liés à la violence familiale
- Répondre de manière positive (ne jamais blâmer)
- Reconnaître que faire mal aux animaux ou aux animaux de compagnie des enfants fait souvent partie des menaces proférées. On blâme souvent les femmes pour ce qui se passe sur la ferme – le bris des machines, une mauvaise récolte ou les animaux malades.

LA VIOLENCE ET LES ABUS DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

Observations de Joy Mighty

Les incidences de la violence familiale peuvent se faire sentir partout. Notre premier projet de recherche visait à examiner les incidences de la violence familiale en milieu de travail. Il s'agissait d'une étude importante qui examinait ce que vivaient ces femmes victimes de violence familiale dans leur milieu de travail. Quelles sont les incidences sur leur manière de travailler, sur leurs relations avec les autres ou sur leurs sentiments face à leur lieu d'emploi. Nombre de participantes ont alors souligné leur inquiétude d'être victime de violence ou d'abus **à l'intérieur** du milieu de travail ce qui a mené à un nouveau projet de recherche qui a vu le jour plus tôt cette année. Ce projet qui visait à comprendre les comportements de violence et d'abus en milieu de travail comprenait plus particulièrement les enjeux suivants :

- \$ Comment cette violence se manifeste-t-elle?
- \$ Qui en sont les victimes et qui en sont les auteurs?
- \$ Quelles en sont les causes?
- \$ Quelles en sont les incidences?
- \$ Quelles sont certaines des solutions possibles? Comment créer des milieux de travail positifs exempts de violence?

La violence en milieu de travail a été classée en quatre catégories qui sont :

Catégorie 1 – violence commise par des étrangers

Catégorie II – violence commise par des non-employés qui ont des liens avec le milieu de travail (p. ex., les clients)

Catégorie III – violence commise par des collègues de travail

Catégorie IV – violence commise par des conjoints des employés ou par d'autres membres de leur famille.

La violence en milieu de travail, comment se manifeste-t-elle?

La violence en milieu de travail peut se manifester de plusieurs façons. Les comportements les plus courants sont :

- < **la fureur en milieu de travail** – pas seulement physique (p. ex., coups, coups de poignard, suicides, viols et fusillades), mais également des traumatismes psychiques causés par des appels obscènes, des menaces, du harcèlement, par l'utilisation de juréments ou de cris ou par le harcèlement criminel.
- < **comportement violent** - p. ex., hurler ou crier, utilisation de mots dénigrants, traitement du silence, cacher l'information nécessaire, contact visuel agressif, rumeurs négatives, explosion de la colère ou en ridiculisant une personne devant les autres.
- < **Intimidation** – propos vindicatifs, cruels, malveillants ou humiliants pour abaisser une personne ou un groupe d'employés; abus de pouvoir de manière à miner la confiance en soi et qui entraîne une situation de stress pour l'employé; violence verbale répétée envers une personne; comportements destructifs qui comprennent l'utilisation d'un langage offensant et vulgaire, l'humiliation, voler les idées des autres, saboter leurs initiatives, ne pas encourager et récompenser. Les femmes sont plus susceptibles d'être les cibles d'intimidation en milieu de travail et la majorité des auteurs de cette intimidation sont les superviseurs.
- < **agression en milieu de travail** – toute forme de comportement visant à blesser les collègues de travail actuels ou les anciens collègues de travail.

Causes de violence en milieu de travail

La violence en milieu de travail n'est pas un but en soi, mais plutôt un symptôme d'un malaise plus profond. Ce qui se passe dans le milieu de travail est un reflet de ce qui se passe dans la société en général (la famille, l'école, les communautés religieuses, etc.) Tout comme la violence est devenue un problème social de plus en plus important, le niveau de violence en milieu de travail a, lui aussi, augmenté. Certaines causes de violence et d'abus en milieu de travail sont :

- < facteurs macro-sociaux : pauvreté, racisme, actes criminels, maladie mentale, abus d'alcool ou d'autres drogues et famille dysfonctionnelle.
- < stress en milieu de travail : causé par les changements dans les relations de travail, la réduction des effectifs, la réorganisation, une plus grande diversité, de plus grandes charges de travail et l'érosion de la sécurité d'emploi.
- < trouve écho dans la violence familiale

Incidences de la violence et de l'abus en milieu de travail

Les coûts engendrés par la violence et l'abus en milieu de travail peuvent être importants. Aux États-Unis, on estime à 36 milliards de dollars les coûts annuels défrayés par les entreprises et à 55

millions de dollars le salaire perdu par les employés. Toutefois, les préjudices moraux pour les victimes de violence en milieu de travail peuvent être énormes. Certains coûts ou incidences sur le plan personnel sont :

- < repli sur soi-même et isolement
- < vivre et travailler dans la crainte
- < être silencieux
- < sentiment de dépréciation
- < douter de soi-même, effritement de l'estime de soi et gêne
- < problèmes de santé liés au stress
- < perte d'énergie, dépression et perte d'enthousiasme
- < colère et frustration
- < risque de perte d'emploi
- < manque de liberté
- < pertes sur le plan des relations personnelles

La violence et l'abus en milieu de travail peuvent manifestement avoir des effets dévastateurs sur les gens, les organisations et la société en général. Remédier au problème nécessite une approche systémique. Nous espérons que notre recherche nous aidera à élaborer des politiques et des pratiques qui pourront être mises en oeuvre dans le milieu de travail pour s'attaquer efficacement à ces comportements dysfonctionnels pour finalement y mettre fin et créer des milieux de travail sécuritaires, sains et humains.

DISCOURS-PROGRAMME : LE LIEN ENTRE LA VIOLENCE FAMILIALE ET LES TROUBLES MENTAUX

Observations de Rina Arseneault

La santé mentale signifie établir un juste équilibre dans tous les aspects de sa vie : social, physique, spirituel, économique et mental. La santé mentale est aussi importante que la santé physique. Un bien-être complet sur le plan physique, mental et social n'est pas simplement l'absence de maladie. Maladies mentales est le terme utilisé pour parler des divers troubles mentaux pouvant être diagnostiqués. Les troubles mentaux sont des états de santé caractérisés par une sensibilité accrue dans la pensée, l'humeur, le comportement (ou d'autres combinaisons) associés à la détresse.

Les principales maladies mentales comprennent un déséquilibre biochimique dans le corps. La majorité de ces maladies peuvent être traitées. On omet trop souvent de voir la violence comme un problème résultant d'une maladie mentale. Les personnes souffrant d'une maladie mentale sont susceptibles d'adopter les comportements violents suivants :

- violence psychologique et verbale
- négligence
- agression (y compris sexuelle)

Nous commençons tout juste à comprendre l'entendue de la violence, ses dangers et les conséquences tragiques de tels comportements. L'Association canadienne pour la santé mentale a effectué une étude sur les personnes ayant été victimes de violence après avoir eu recours aux services de santé mentale. Les membres de la famille, les clients, les dispensateurs de service sont les personnes plus susceptibles d'adopter des comportements violents envers les personnes souffrant de troubles mentaux. La violence psychologique et verbale est également courante et dommageable.

Quoique nous sachions que la violence se répand dans la société canadienne, dans les foyers, les milieux de travail, les écoles, les sports, les établissements religieux et dans les médias, une incertitude existe toujours sur les liens entre les maladies mentales et la violence. Nous devons, en tant qu'être humain et société, sensibiliser et informer sur cet enjeu. Nous devons changer l'écart dans le pouvoir. Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables et donc sujets à la violence.

COLLABORATION AVEC LES MÉDIAS SUR LA QUESTION DE LA VIOLENCE FAMILIALE

Observations de Benoit Duguay, Louise Imbeault et de Rhonda Whittaker

Les médias ne possèdent pas la perspective de ceux d'entre vous qui travaillez à ces importants enjeux et qui devez sensibiliser et informer la communauté. Il est donc important pour les spécialistes d'utiliser un langage que les médias peuvent comprendre. N'oubliez pas que nombre de causes se font compétition. La vôtre est une cause parmi d'autres proposées aux directeurs de l'information. Voici quelques conseils :

Apprenez à connaître les médias. Comprenez leurs rôles et fonctions . Connaissez le média que vous désirez utiliser et la philosophie qu'il véhicule. Sachez qui est le public cible des divers organes médiatiques.

Décidez qui sera votre public cible. Qui désirez-vous sensibiliser? Est-ce une certaine tranche de la population? Est-ce les pouvoirs publics?

Faites une ébauche du message pour cette clientèle cible. Choisissez l'organe d'information qui permettra de rejoindre cette clientèle.

Les médias peuvent informer, susciter l'intérêt et aiguïser la curiosité, mais il incombe à vos organismes de présenter le contenu et de fournir les faits.

Trouvez une personne prête à raconter son histoire. Les statistiques seulement ne suffisent pas. Les médias ont besoin de témoignages. Vous devez avoir une « personne-vedette d'affiche » - la personne qui peut parler au nom des victimes. Vous pouvez peut-être trouver une personne qui pourra présenter le point de vue de l'agresseur. Les témoignages appuyés par des statistiques en font un sujet de couverture.

Faites toujours un suivi avec les médias. Fournissez-leur des documents, des statistiques et des faits.

La compétition est énorme. Établissez des contacts personnels avec les gens qui travaillent dans le secteur. Appelez le rédacteur en chef. Parlez aux journalistes. Gardez contact.

Certains enjeux sont laissés de côté sur le plan de la sensibilisation du public. Ce sont des enjeux auxquels le public ne s'identifie pas; ces enjeux sont mis aux oubliettes. Les gens des médias partagent les attitudes dominantes. Votre tâche est de convaincre les médias que ce n'est pas un enjeu d'importance secondaire.

Les journalistes sont avides d'histoires. Chaque jour, nous devons choisir parmi des milliers de nouvelles. Nous cherchons celle qui captivera immédiatement l'intérêt du lecteur.

Il y a des nouvelles chaudes et des nouvelles froides. Les nouvelles chaudes ont la priorité. Lorsque les médias se font compétition dans la couverture d'un événement, il s'agit d'une nouvelle chaude. Si vous avez une nouvelle chaude, c'est vous qui décidez qui vous allez approcher. Vous êtes plus en contrôle.

Lors de la couverture des nouvelles froides, le facteur temps n'est pas une considération importante. Il s'agit davantage d'un grand reportage auquel vous pouvez participer en proposant au rédacteur en

chef une démarche créatrice. Sachez comment se fait le tri de l'information et qui veut quoi. Mettez l'accent sur les nouvelles données et faites-en état au début du communiqué de presse. Venez-en à l'essentiel. Faites savoir au chef de pupitre ou au journaliste l'information que vous désirez voir dans l'article.

Les nouvelles froides deviennent des nouvelles chaudes lorsque des tragédies surviennent. Soyez prêts à faire des entrevues et à offrir de la documentation lorsqu'une situation de violence familiale est médiatisée. Aidez les médias à comprendre le contexte pour qu'ils puissent couvrir le sujet avec sensibilité et avec sérieux.

Envoyez des communiqués de presse au moment opportun. Donnez un avis de 7 jours pour la tenue de conférences de presse. Si vous le faites plus tôt, l'invitation risque d'être oubliée. Faites suivre la télécopie d'un appel. Nous avons ainsi l'occasion de poser des questions. Les réponses nous aident à décider s'il faut couvrir ou non la nouvelle.

Les porte-parole doivent être disponibles avant l'heure de tombée. Téléphonnez pour vous assurer que le journaliste a pu rejoindre les personnes à qui il devait parler. Le temps d'exécution des journalistes est extrêmement serré.

Les lecteurs ne cherchent pas les reportages sur les institutions. Ils sont captivés par ce que racontent les gens, par leur histoire personnelle. Les histoires personnelles offrent un contexte et aident les gens à s'identifier à une question sociale comme la violence familiale. Trouvez une personne suffisamment brave pour raconter son histoire.

Les victimes ont souvent souffert nombre de traumatismes et peuvent avoir des séquelles qui dureront des années et des années. Elles ne sont peut-être pas les personnes les plus crédibles pour sensibiliser le public devant la caméra. Bien qu'elles soient maintenant en sécurité, il ne faut pas oublier leurs enfants. Trouver la bonne personne pour donner un témoignage n'est pas chose facile. Présenter les effets dommageables de la violence ne nécessite pas nécessairement le témoignage d'une victime. Les agresseurs peuvent parler de leur guérison. On peut utiliser le témoignage des intervenants en maison de transition, des équipes de recherche qui ont interviewé les survivantes. Nous devons parler avec des gens touchés par le message que vous cherchez à communiquer.

LES DIX COMMANDEMENTS DES MÉDIAS :

1. Comprenez comment fonctionnent les médias.
2. Retournez les appels des journalistes le plus rapidement possible. N'hésitez pas. Les heures de tombée sont proches.
3. Les caméras sont en direct. Ne refusez jamais une entrevue. Parlez en trame de son de 20 secondes.
4. Ne racontez jamais d'histoire.
5. Mettez l'accent sur le message.
6. Soyez poli. N'argumentez jamais.

7. Ne dites jamais « pas de commentaire ». (Il existe toujours des éléments qui peuvent informer le public, mais s'il n'y a vraiment rien à rapporter, vous pouvez toujours dire « Cela ne serait pas convenable (ou irréfléchi de ma part) de faire des commentaires à ce moment »)
8. Ne répétez pas les choses négatives, soyez positif.
9. Soyez prudent avec l'information «officieuse». Faites attention aux questions hypothétiques.
10. Ayez une attitude positive.

RÉSEAUTAGE À L'AIDE DU CARROUSEL

Une discussion à partir d'un carrousel a permis aux participants d'entendre les présentations de plusieurs groupes dans une courte période de temps. Les participants pouvaient choisir parmi dix courtes présentations dont la rotation se faisait à toutes les 20 minutes. Les organismes suivants étaient représentés. L'information ci-dessous est tirée des sites Web des organismes ou du menu du carrousel.

Le **Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Fredericton** est un groupe composé de femmes qui a pour principal objectif d'éliminer la violence sexuelle envers les femmes et les enfants. Nous tentons d'atteindre cet objectif par le biais de deux grandes activités : i) l'éducation du public et ii) la prestation de services de première ligne aux personnes victimes de violence sexuelle.

La Fondation Muriel McQueen Fergusson est une oeuvre de charité ayant pour but de subventionner des projets de recherche afin de déterminer les causes, les incidences et les formes de traitement de la violence familiale; elle vise également à promouvoir et à subventionner des programmes efficaces de sensibilisation du public afin de lutter contre l'ignorance générale à l'égard du problème. La Fondation vient également en aide aux refuges pour les victimes de violence au foyer en appuyant financièrement les activités et programmes spéciaux qui ne sont habituellement pas subventionnés par le gouvernement.

Le **Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale** a été créé en 1992. Le Centre a pour mandat d'effectuer de la recherche-action et de mettre en place des projets de sensibilisation sur les enjeux de violence familiale et de violence faite aux femmes. Le Centre est associé à l'Université du Nouveau-Brunswick et la recherche est menée dans un contexte multidisciplinaire de partenariat entre des chercheurs du milieu universitaire, les décideurs, les travailleurs et les organismes communautaires. Le Centre appuie le travail de plusieurs équipes de recherche qui effectuent des études en collaboration sur plusieurs enjeux de violence familiale pour en trouver les déterminants et cerner des solutions. Finalement, le Centre cherche à cerner les causes fondamentales de la violence familiale pour y mettre fin et à offrir du soutien aux victimes et aux survivantes. Le Centre est un membre fondateur de l'Alliance canadienne de cinq centres de recherche sur la violence fondée en 1997.

Croix-Rouge canadienne : Édurespect : prévention de la violence

Le programme Édurespect offre des programmes d'éducation à la prévention des abus sur plusieurs enjeux liés à la violence psychologique, physique et sexuelle ainsi qu'à la négligence. Trois programmes ont été présentés dans le cadre du carrousel :

1. **It's Not Your Fault (« Ce n'est pas ta faute »)** – programme de prévention des abus à l'intention des jeunes de 12 ans et plus
2. **It's More Than Just a Game (« Ce n'est pas un jeu »)** – atelier sur la prévention des abus/harcèlement à l'intention des entraîneurs, des moniteurs et des parents des jeunes sportifs.
3. **Prevention in Motion (« La prévention »)** : atelier sur la prévention des abus/harcèlement pour les groupes travaillant auprès des enfants et des jeunes.

CHIMO Helpline est une ligne d'écoute accessible 24 heures sur 24, 365 jours par année à tous les résidents du Nouveau-Brunswick. Nous avons comme mission d'offrir aux Néo-Brunswickois et aux Néo-Brunswickoises des services d'intervention d'urgence, d'aiguillage et d'information dans un environnement de compassion et de confidentialité.

Service aux victimes Ministère de la Sécurité publique. Le programme Service aux victimes du ministère de la Sécurité publique du Nouveau- Brunswick offre divers services aux victimes et aux témoins de crimes en matière pénale.

Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick Nous sommes un organisme à but non lucratif qui offre de l'information en matière juridique aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Cette information est offerte dans les deux langues officielles. Nous possédons plus de 70 publications sur des sujets juridiques, par exemple, la justice applicable aux adolescents, le droit criminel, les testaments et la planification successorale, la violence, etc.

Centre national de prévention du crime Le **Centre national de prévention du crime** est responsable de la mise en oeuvre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. La Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime permet au gouvernement du Canada d'appuyer les communautés dans leurs efforts à réduire la criminalité et la victimisation à l'aide d'une approche axée sur le développement social. Au Nouveau-Brunswick, le personnel est disponible pour offrir des conseils et de l'aide, des ressources d'information, des vidéos et des documents imprimés, des présentations et de l'information sur les critères et les échéances pour les programmes de financement.

Besoins en technologie du secteur bénévole et communautaire. Table conjointe sur la gestion de l'information et les technologies de l'information. La Table conjointe GI-TI a déterminé comme priorités les trois étapes suivantes pour l'atteinte de ses objectifs.

- Cerner les besoins et les lacunes dans la gestion de l'information et de l'utilisation des technologies de l'information du secteur bénévole et communautaire.
- Partager les meilleures pratiques dans la gestion de l'information et l'utilisation des technologies dans le secteur bénévole et communautaire.

Investit dans des approches de modèle à la gestion de l'information et dans l'utilisation des technologies de l'information dans le secteur bénévole.

Centres de santé Prévention de la violence – Réseau canadien de la santé Ce Centre de santé offre des ressources sur toutes les formes d'abus et de violence familiale, y compris la violence conjugale, les agressions sexuelles et les mauvais traitements des enfants et des personnes âgées. Vous y trouverez également de l'information sur les programmes de prévention de la violence et les moyens d'aider les victimes et leurs proches.

EXERCICE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE PRÉLIMINAIRE

3 novembre 2001

Résultats à court terme	Activités	Ressources requises	Organisme responsable?	Calendrier
Identification, création et organisation des Témoins silencieux pour une tournée provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les femmes assassinées par leur conjoint. • Offrir du soutien à la direction du comité du comté de Charlotte pour créer les Témoins silencieux et un programme d'ensemble pour être utilisé au niveau provincial. 	Comité provincial « On vous a à coeur » offrira du soutien. Tous les comités « On vous a à coeur » doivent trouver des femmes qui ont été assassinées dans leur communauté au cours des ___ dernières années.	Comité « On vous a à coeur » du comté de Charlotte.	continu. Prêt pour la tournée d'ici novembre 2002.
Le comité provincial « On vous a à coeur » assure la coordination.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination. • Ressources en information. • Allouer des fonds pour les déplacements et le travail entre les comités. • Réorganiser le site Web pour agir comme portail pour chaque comité des communautés. • Offrir le soutien technique. 	Participation active des membres du Comité provincial « On vous a à coeur ».	Coprésidents du Comité provincial « On vous a à coeur ».	
Collaboration active des 13 communautés « On vous a à coeur ».	<ul style="list-style-type: none"> • Échange de l'information et des ressources. • Soutien et participation active au projet Témoins silencieux. • Partage des outils, des conférenciers et des idées. • Participation des comités provinciaux aux réunions du comité et aux activités locales. 	Fonds de voyage du Comité provincial « On vous a à coeur », capitaux de démarrage.		
Influencer les politiques et les programmes gouvernementaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Être prêt pour l'annonce des recommandations provinciales sur la violence familiale faites par la ministre Blaney en décembre. • Assurer un suivi avec les médias locaux et 			

Résultats à court terme	Activités	Ressources requises	Organisme responsable?	Calendrier
	<p>les journaux communautaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Que la violence familiale fasse partie de l'ordre du jour lors des assemblées générales annuelles et des conférences provinciales. P. ex., Coalition pour les maisons de transition du N.-B., l'Association de la prévention du crime du N.-B. 			
Formation de nouveaux comités « On vous a à coeur ».	<ul style="list-style-type: none"> • Faire une tournée avec le carrousel. • Offrir du soutien aux communautés prêtes à mettre en place un comité. • Réseauter avec les autres organismes et comités de la communauté qui travaillent à la prévention de la violence familiale. 	Tous les comités « On vous a à coeur » et le Comité provincial « On vous a à coeur ».		
Que les questions de violence familiale reçoivent une bonne couverture médiatique.	<ul style="list-style-type: none"> • Cultiver des liens avec les journalistes de la province (p. ex., Rhonda Whittaker) qui couvrent les questions sociales. • Encourager les membres des médias à conseiller le Comité provincial « On vous a à coeur » et les comités locaux. • Identifier les personnes de première ligne et les personnes d'expérience; leur offrir de la formation sur comment parler avec les médias. • Être prêt à appeler les médias et à offrir des entrevues lorsque des situations de violence familiale font les nouvelles. 			Être prêt à interagir avec les médias à l'annonce des recommandations du comité provincial. Les médias voudront mettre un visage pour traiter cet enjeu??.
Profiter des nouvelles possibilités et créer de nouveaux liens.	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les initiatives du secteur bénévole. • Créer des liens avec d'autres réseaux intéressés à la violence familiale : Réseau atlantique pour la promotion de la santé 			

Résultats à court terme	Activités	Ressources requises	Organisme responsable?	Calendrier
	communautaire, Réseau canadien de la santé.			

PARTICIPANTS À LA RENCONTRE

Arseneault, Rina
Hôpital général d'Ottawa
501, rue Smyth
Ottawa (Ont.) ON K1H 8L6

Bourque, Lisa
Chimo
C.P. 1033
Fredericton (N.-B.) E3B 5C2

Brown, Wanda
Charlotte County Caring Community
120, rue Queen West
St. Stephen (N.-B.) E3L 2C1

Coy, Stacey
Croix-Rouge canadienne
318, rue Maple
Fredericton (N.-B.) E3B 3R4

Daley, Patty
Miramichi Caring Community
C.P. 249
Miramichi (N.-B.) E1V 3M3

Desjardins, Diane
C.P. 6413 Station A
Saint John (N.-B.) E2L 4R8

Doherty, Deborah
FVR Centre
C.P. 4400
UNB Campus
Fredericton, NB E3L 2R8

Dubé, Norma
Bureau du Conseil exécutif
634, rue Queen
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Gallant, Leozée
Comité « On vous a à coeur » - Comté de
Kent / Kent County
Centre de prévention de la violence dans Kent
7714 route 134
Sainte-Anne-de-Kent (N.-B.) E4S 1H5

Haché, Martine
Table de concertation contre la violence
conjugale et familiale pour dans la P.A.
11, rue du violier
Caraquet (N.-B.) E1W 1A4

Jones, Deana Jones
Kikahan Caring Community
Tobique Addictions Rehab Centre
370, rue Main
Tobique First Nation (N.-B.) E7H 2Y9

Kerry, June
Sackville Memorial Hospital
8, rue Main, Sackville (N.-B.) E4L 4A3

Kirkby, Cynthia
John Howard Society of NB
618, rue Queen
Fredericton (N.-B.) E3B 1C2

Knight, Anthony
Conseil de la jeunesse du N.-B.
Rue King
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

LeBlanc, Eva
Centre de ressources et de crises familiales
Beauséjour
432, rue Main, Shediac (N.-B.) E4P 2C5

LeBlanc, Monique
Ministère de la Sécurité publique
4^e étage Barker House, C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Maillet, Gabrielle
Service d'aide aux victimes de Moncton
C.P. 5001, Place Assomption
770, rue Main, 9^e étage
Moncton (N.-B.) E1C 1E8

Malone Currie, Margaret
Bureau de Conseil exécutif
634, rue Queen
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Matthews, Jackie
Coalition of Transition Houses
C.P. 342
St. Stephen (N.-B.) E3L 2X2

McBride, Natalie
Gignoo Transition House
C.P. 3385 Station B
Fredericton (N.-B.)

McClusky, Helen
Charlotte County Caring Community
Avenue Reed
St. Andrews (N.-B.) E3L 2C1

Mighty, Dre Joy
UNB Faculty of Administration
C.P. 4400
Fredericton (N.-B.) E3B 5A3

Monaghan, Leslie
Charlotte County Caring Community
Ministère des Services familiaux et
communautaires
41, rue King
St. Stephen (N.-B.) E3L 2C1

Murray, Therese
Directrice générale
Fondation MMF
C.P. 50, 000
Fredericton (N.-B.) E3B 6C2

Nicholas, Stella
23, chemin Rehab
Tobique First Nation (N.-B.) E7H 3M9

Nielsen, David
Fondation MMF
C.P. 50, 000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Parker, Terry
Croix-Rouge canadienne
1067, rue Champlain
Dieppe (N.-B.) E1A 1P9

Proulx, Julie
Népisiguit Family Services
235, rue Main
Bathurst (N.-B.) E2A 1A9

Richardson, Syliva
Charlotte County Caring Community
Mental Health
41, rue King, St. Stephen (N.-B.) E3L 2C1

Sappier, Laura
23, chemin Rehab
Tobique First Nation (N.-B.) E7H 3M9

Savoie, Elda
Comité « On vous a à coeur » - Comté de
Kent / Kent County
Centre de prévention de la violence dans Kent
7714 route 134
Sainte-Anne-de-Kent (N.-B.) E4S 1H5

Schofield, Lisette
Fédération des dame D'acadie
360, rue Parkside
Suite 204
Bathurst (N.-B.) E2A 1N4

Thériault, Martine
L'Escale
C.P. 411
Edmundston (N.-B.) E3V 3L1

Wilson, Joanne
Community Workshop Inc.
C.P. 3733 Station B
Fredericton (N.-B.) E3A 5L8